

## **AVIS D'INTENTION DE CONCLURE UNE CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

- 1. Intitulé de la délégation de service public :**  
DSP Lampertheim « Enfance & Jeunesse »
- 2. Maître d'ouvrage :**  
Commune de Lampertheim – 2, rue de Mundolsheim  
67450 LAMPERTHEIM - Courriel : [mairie@lampertheim.fr](mailto:mairie@lampertheim.fr)  
Tél. : 03.88.20.12.69 - [www.lampertheim.fr](http://www.lampertheim.fr)
- 3. Objet de la consultation**
  - Gestion et exploitation des services d'accueil péri/extrascolaires et animation jeunesse pour la commune de Lampertheim - Code CPV principal : 65000000 - Code CPV additionnel : 92331210
  - Durée du contrat : du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2025 soit 3 (trois) ans
  - Lieu principal d'exécution de la délégation : Commune de Lampertheim
- 4. Attribution de la Délégation de Service Public :**  
Date de la décision d'attribution de la convention par l'autorité délégante : 7 juin 2022  
Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel une décision d'attribution de la délégation de service public a été prise : Organisation Populaire des Activités de Loisirs Adresse - 16-18, rue De La Division Leclerc - 67000 Strasbourg - 03 88 15 14 65
- 5. Renseignements complémentaires :**  
Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg - Tél. : 03 88 21 23 23